

- RÈGLEMENT -

(DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 MARS 2025)

Engagements de la Compagnie participante :

- Faire partie de la FNCD Et être en ordre de cotisation
- Présenter un spectacle sans entracte
- Demander et avoir l'accord pour les droits d'auteur
- Être disponible du 1^{er} au 8 aout 2025 (période du festival) afin de pouvoir jouer une des dates qui sera définie par l'organisation
- Fournir les éléments suivants : titre du spectacle, texte, vidéo éventuelle, distribution, programme, affiche et visuel, articles de presses
- Fournir un plan technique décor et lumière
- Prévoir une animation promotionnelle de son spectacle
- Promouvoir sa présence et le festival via les canaux comme le site internet et les réseaux sociaux
- Avoir dûment rempli le formulaire d'inscription
- Assister à d'autres spectacles du festival

Engagements du Comité organisateur des Estivades :

- Prendre en charge 8 personnes pour les repas du midi et du soir le jour de votre participation. Pour les autres membres, un montant de 38€ pour les deux repas sera demandé
- Prendre en charge le paiement des droits d'auteurs

Important !

- Tout changement doit être approuvé par le Comité organisateur
- L'entrée aux spectacles proposés est gratuite
- La sélection des participants sera établie après visionnage des vidéos par le Comité du OFF

UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à contacter
le Comité organisateur
par mail : ludewig.g@hotmail.com